



# PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET ESPACES VERTS

Version abrégée  
2021

# MOT DU MAIRE

Chers Candiacoises et Candiacois,

Toujours fidèle à notre *Vision 2033*, nous nous sommes engagés depuis quelques années à progresser intelligemment vers un Cadiac de demain durable, en menant des actions concrètes et proactives. À travers notre *Plan stratégique de développement* qui oriente chacune de nos décisions, nous nous assurons du maintien d'un milieu de vie de qualité dans un environnement sécuritaire pour l'ensemble des Candiacois.

Notre volonté d'amélioration continue nous incite à relever constamment nos standards, à ajuster nos objectifs et à revoir à la hausse nos ambitions. Nous nous tenons ainsi à l'affût des dernières tendances en matière de planification et d'aménagement durable du territoire afin d'offrir un cadre de vie agréable et épanouissant pour les générations actuelles et futures.

Conscients des enjeux environnementaux ainsi que de l'impact des parcs et des espaces verts sur l'amélioration de la qualité de vie de tous, nous ne ménages aucun effort pour conserver et développer ce patrimoine considérable. Ainsi, nous sommes fiers de vous présenter la nouvelle version de notre *Plan directeur des parcs et espaces verts* mis à jour en 2021. Fruit de nombreux travaux de recherche et d'étude effectués par plusieurs services de la Ville. Dans sa version intégrale, ce document illustre notamment un portrait du territoire, une analyse de l'évolution démographique ainsi qu'une appréciation de l'état des parcs et des espaces verts existants, incluant leurs équipements récréatifs et sportifs. Le *Plan directeur des parcs et espaces verts* établit ainsi un bilan des accomplissements et des investissements réalisés et dresse un portrait des interventions et des améliorations à venir.

Cette nouvelle mouture se veut à la hauteur des ambitions et des exigences des Candiacois. Ses projections sauront guider nos choix et nos décisions à venir afin de mettre en valeur nos parcs et nos espaces verts, de les préserver et de les adapter pour les rendre plus sécuritaires, plus accueillants, plus accessibles et plus résilients.

Bonifier constamment la qualité de nos milieux de vie et conserver nos espaces naturels et leur biodiversité : c'est notre mot d'ordre qui nous permet d'afficher fièrement notre slogan de « ville sous les arbres ».

Bonne lecture!



# TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire.....	2
<b>01 / Introduction et objectifs de la mise à jour du Plan directeur des parcs et espaces verts.....</b>	<b>4</b>
Introduction.....	4
Objectifs.....	4
<b>02 / Bilan 2014-2020.....</b>	<b>5</b>
Bilan général.....	5
<b>03 / Portrait 2021 de la Ville de Candiac et prévisions.....</b>	<b>6</b>
Portrait du territoire de Candiac.....	6
Superficies et ratios des parcs et espaces verts de Candiac.....	8

<b>04 / Inventaires, bilans et observations sur les parcs et espaces verts de Candiac.....</b>	<b>12</b>
Inventaire des activités aquatiques.....	12
Inventaire des activités récréatives et sportives.....	14
Inventaire des activités récréatives hivernales.....	16
Inventaire des activités de jeux pour enfants et de détente.....	18
Inventaire des espaces verts et des aires de conservation.....	20
Inventaire des réseaux de transport actif en lien avec les parcs.....	25
Inventaire des arts et de la culture.....	26
Inventaire des services et technologies.....	28
<b>05 / Recommandations parcs et espaces verts de Candiac.....</b>	<b>30</b>
Plan d'intervention et critères de priorisation.....	30
Tableau de résumé des recommandations générales.....	32
Tableau de résumé des recommandations pour les parcs existants.....	35

# Introduction

Véritable guide de gestion, le *Plan directeur des parcs et espaces verts* de Candiac est l'outil par excellence permettant l'établissement de grandes lignes d'aménagement pour ce type d'espace. Le maintien d'un milieu de vie de qualité dans un environnement sécuritaire étant un des principaux chantiers du *Plan stratégique de développement 2018-2033*, il va de soi que la planification du territoire soit à l'image de cette priorité. Ainsi, le *Plan directeur des parcs et espaces verts* de Candiac se veut un outil de planification pour les administrations et les élus tout comme une preuve d'engagement de la municipalité envers les citoyens quant à l'embellissement et la conservation du territoire.

Fruit de nombreux travaux d'analyse effectués par plusieurs services de la Ville, ce document illustre notamment un portrait du territoire, une analyse de l'évolution démographique ainsi qu'une appréciation de l'état des parcs existants, incluant leurs équipements récréatifs et sportifs, permettant de dresser un portrait des besoins et des interventions jugées nécessaires sur une période à court, moyen et long terme.

En plus de s'inscrire dans la continuité du plan directeur antérieur, cette révision intègre dorénavant des objectifs relativement au chantier du plan stratégique, soit d'assurer un développement harmonieux, responsable et respectueux des valeurs environnementales et sociales. C'est pourquoi ce nouveau plan présente des inventaires, analyses et objectifs en matière de verdissement, de conservation et de biodiversité. En effet, soucieuse d'offrir non seulement un territoire riche en activités de loisirs, mais également en infrastructures vertes, la municipalité a amorcé une réflexion et une transition quant à la gestion de ses espaces naturels. Cette vision reflète l'importance que la Ville de Candiac accorde à l'épanouissement de ses résidents et de ses familles, tout comme son intention de devenir un chef de file en matière de protection de sa nature et de sa biodiversité.

# Objectifs

Soucieuse d'offrir à ses citoyens un environnement unique et sécuritaire, propice aux affaires, à la culture et à la vie familiale, le tout dans un milieu où la nature est prédominante, la Ville de Candiac analyse, inventorie et se fixe de grands objectifs à court, moyen et long terme pour l'aménagement de ses parcs et espaces verts. Elle oriente également le verdissement et la conservation de son patrimoine naturel.

Pour l'ensemble du territoire de la Ville de Candiac, les objectifs sont :

- + Dresser un portrait du territoire, de sa démographie et de son évolution;
- + Analyser la desserte en équipements sportifs et en bases récréatives;
- + Analyser la desserte en équipements culturels;
- + Analyser les espaces verts, naturels et conservés;
- + Déterminer les besoins en équipements de loisirs en fonction de la croissance de la population;
- + Déterminer les besoins en verdissement et en conservation;
- + Déterminer des grandes orientations de gestion des parcs et espaces verts;
- + Mettre en place un plan d'intervention à court, moyen et long terme;
- + Identifier les orientations déterminantes à l'origine des concepts proposés;
- + Effectuer des évaluations budgétaires du type d'investissement basé sur les besoins actuels dans les parcs existants pour une période de dix (10) ans.

Le tout dans le but d'offrir un milieu de vie de qualité exceptionnelle à ses résidents en misant tant sur le développement intelligent de son territoire que l'amélioration et la conservation de ses espaces naturels et leur biodiversité.

# Bilan général

Suivant le bilan effectué dans le précédent *Plan directeur des parcs et espaces verts*, la Ville de Candiac a investi massivement dans la remise à niveau de ses espaces de jeux pour enfants. En effet, c'est plus de 19 793 000 \$ qui ont été injectés dans les nombreux parcs de la Ville, ceci dans l'objectif d'assurer des espaces de jeux stimulants, sécuritaires et répondant aux tendances actuelles pour les petits comme les grands.

## Investissements parcs – modules de jeux, aires de détente et places publiques :

- + Parc Montcalm : 537 000 \$
- + Parc Jason : 1 300 000 \$
- + Parc de Jasper : 875 000 \$
- + Parc Mermoz : 312 000 \$
- + Place de la Fonderie : 4 100 000 \$
- + Parc André-J.-Côté : 1 700 000 \$

Soucieuse d'offrir des installations sportives et récréatives diversifiées et représentatives des dernières tendances, la municipalité a investi dans la mise à niveau de certains équipements comme dans l'installation de tous nouveaux équipements. Parmi ces investissements distinctifs, on compte notamment la patinoire recouverte du parc Haendel. Preuve de son succès, on vient même depuis d'autres villes pour y patiner!

## Investissements parcs – installations sportives et récréatives :

- + Parc Montcalm (tennis, éclairage baseball, cage) : 594 000 \$
- + Parc Haendel (patinoire recouverte et autres) : 4 400 000 \$
- + Parc Fernand-Seguin (*pumptrack*) : 222 000 \$
- + Parc Fernand-Seguin (terrain multisports) : 563 000 \$
- + Parc Roméo-V.-Patenaude (réfection du *skatepark*) : 93 000 \$

## Investissements améliorations environnementales :


- + Rivière-de-la-Tortue : 143 000 \$

## Investissements parc nature :


- + Sentier de la Rivière-de-la-Tortue : 4 200 000 \$
- + Parc de la nature de Strasbourg : 455 000 \$

## Autres – stationnement, clôtures, signalétique, etc. :

- + Stationnement et drainage au parc Champlain : 160 000 \$
- + Bandes cyclables : 139 000 \$



**Depuis 2014, c'est plus de 19 793 000 \$ qui ont été injectés dans les parcs et espaces verts de Candiac.**



**920 000 m<sup>2</sup> du territoire mis en conservation.**







**investissement 785 000 \$**  
parc Fernand-Seguin



**investissement 1 131 000 \$**  
parc Montcalm



**investissement 875 000 \$**  
parc de Jasper



**investissement 1 300 000 \$**  
parc Jason

# Portrait du territoire de Candiac

La Ville de Candiac est située dans la municipalité régionale de comté de Roussillon, l'une des 14 MRC de la région administrative de la Montérégie.

S'étendant sur plus de 17 millions de mètres carrés, la Ville de Candiac est délimitée par le fleuve Saint-Laurent au nord, par les municipalités de Saint-Mathieu au sud, par Saint-Philippe et La Prairie à l'est et par Saint-Constant et Delson à l'ouest.

Le territoire, majoritairement zoné résidentiel (38,4 %), comprend des zones commerciales (6,3 %), des zones industrielles (10,4 %), des zones communautaires et des zones dédiées à la conservation (2,8 %). Les usages parc représentent 8,7 % et les utilités publiques 5,7 %.

La zone agricole couvre l'ensemble du territoire situé à l'extérieur du périmètre d'urbanisation, soit une superficie d'environ 475 hectares (près de 25 % du territoire), dont la proportion de surface cultivée intensivement est d'environ 71 %. Les 29 % restants sont en friche. La localisation et la construction récente d'un tronçon de l'autoroute 30 a eu pour effet d'enclaver trois minces parcelles de terrain de la zone agricole entre l'autoroute et le périmètre urbain.

Le territoire de la Ville de Candiac est traversé sur toute sa longueur (nord-sud) par l'autoroute 15, ainsi que par les autoroutes 30 (nord-est, sud-ouest) et 930 (est-ouest). Deux voies ferrées desservent le territoire de Candiac. La première, principalement dans le nord de la Ville, est opérée par la Compagnie du Canadien National (CN) et est utilisée pour le transport des marchandises. La seconde, située au sud, est opérée par le Canadien Pacifique (CP) et est principalement utilisée par le train de banlieue (EXO) qui relie la gare de Candiac à la gare Lucien-L'Allier, au centre-ville de Montréal. Deux corridors de transport d'électricité traversent Candiac. Le premier corridor est formé d'une ligne de 120 kV et le second corridor, d'une ligne de 315 kV. Ces derniers sont parallèles et traversent la partie urbanisée de la Ville d'est en ouest. Un réseau de transmission de gaz naturel (gazoduc) sillonne une partie du territoire, du nord au sud, en bordure de l'autoroute 15. Ce réseau appartient à Énergir et alimente la grande région de Montréal. La Ville ainsi traversée par ces infrastructures se trouve segmentée en

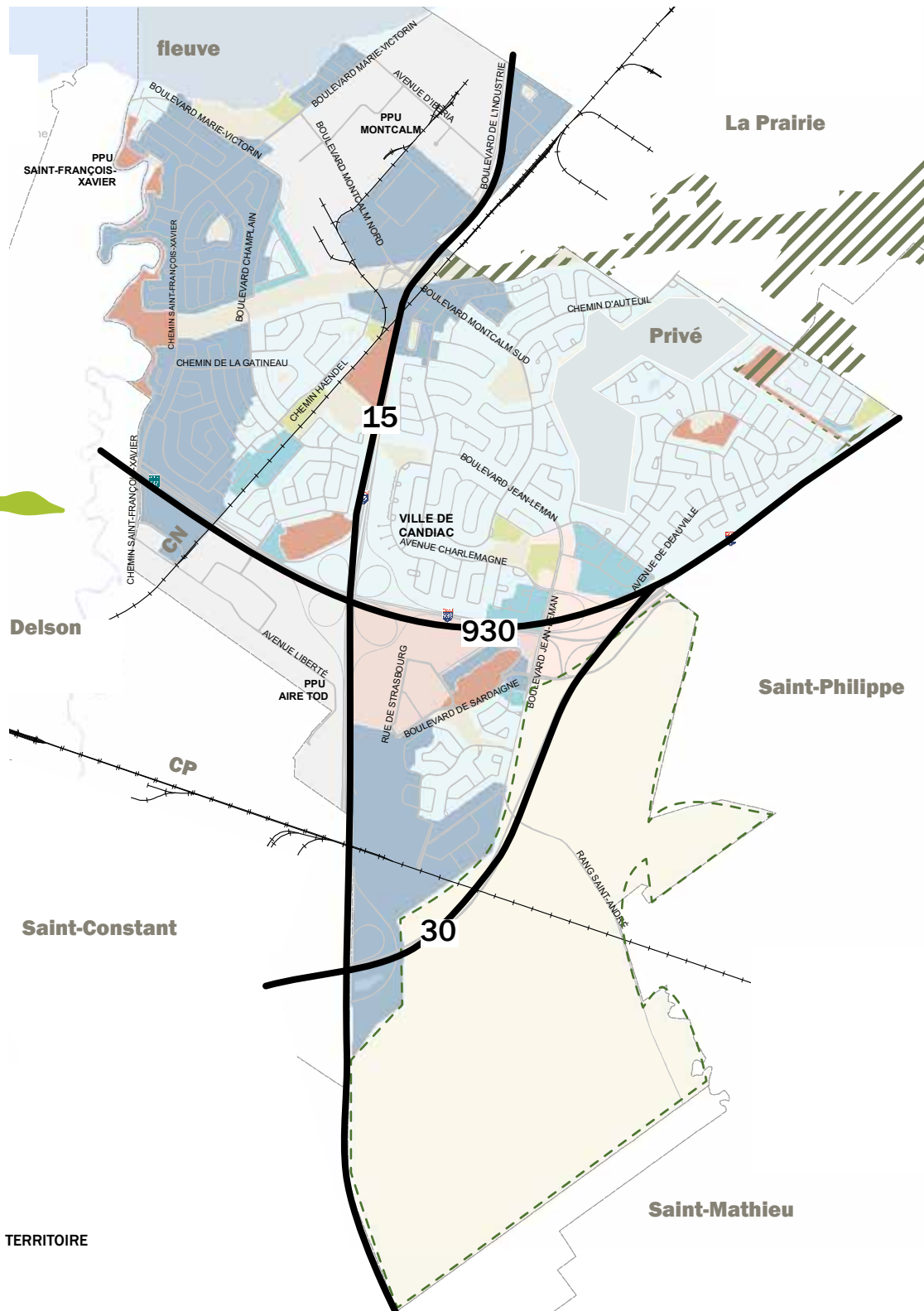
différentes parties. C'est pourquoi les déplacements entre les différents parcs et espaces verts de la Ville peuvent être plus complexes et même, être jugés non sécuritaires par les résidents.

Outre ces parcs, la Ville de Candiac compte quelques particularités au niveau de ses espaces verts. Par exemple, la zone agricole compte un secteur à haute valeur environnementale composé de milieux humides. Notons également l'ancien golf de Candiac, qui s'étend sur environ 506 000 m<sup>2</sup>. Ce terrain est actuellement zoné récréatif avec une vocation à définir. Le corridor vert alternatif (corridor de transport électrique mentionné au paragraphe précédent) traversant le centre du territoire de la Ville de Candiac est extrêmement important pour la connectivité des espaces verts et des milieux naturels, car il permet aux espèces animales et végétales de se déplacer ou de migrer dans leurs milieux de vie pour répondre à des besoins vitaux tels que s'alimenter, se reproduire ou encore nidifier. Preuve que la connectivité n'est pas uniquement bénéfique pour la faune, ce même corridor traversant tout un secteur résidentiel est également en lien avec le stationnement incitatif de EXO, ainsi que des écoles. De plus, le territoire de la Ville se situe dans le corridor migratoire atlantique emprunté par des millions d'oiseaux chaque printemps et automne pour effectuer leur déplacement migratoire. Dernier fait particulier : ce même corridor vert alternatif recoupe l'habitat de la rainette faux-grillon inscrite sur la liste des espèces en péril du Canada.

**Il sera donc fort pertinent d'évaluer les opportunités que peuvent offrir ces caractéristiques propres au territoire pour les parcs et espaces verts de Candiac.**







**LÉGENDE**

- agricole
- commerciale/service local
- commerciale/service régional
- conservation
- habitation faible densité
- habitation moyenne et forte densités
- industrielle
- multifonctionnelle
- publique et institutionnelle
- parcs et espaces verts
- récréative
- décret de la rainette



# Superficies et ratios des parcs et espaces verts de Candiac

## SITUATION ACTUELLE

**population**  
21 045 habitants

**superficie parcs et places**  
762 610 m<sup>2</sup>

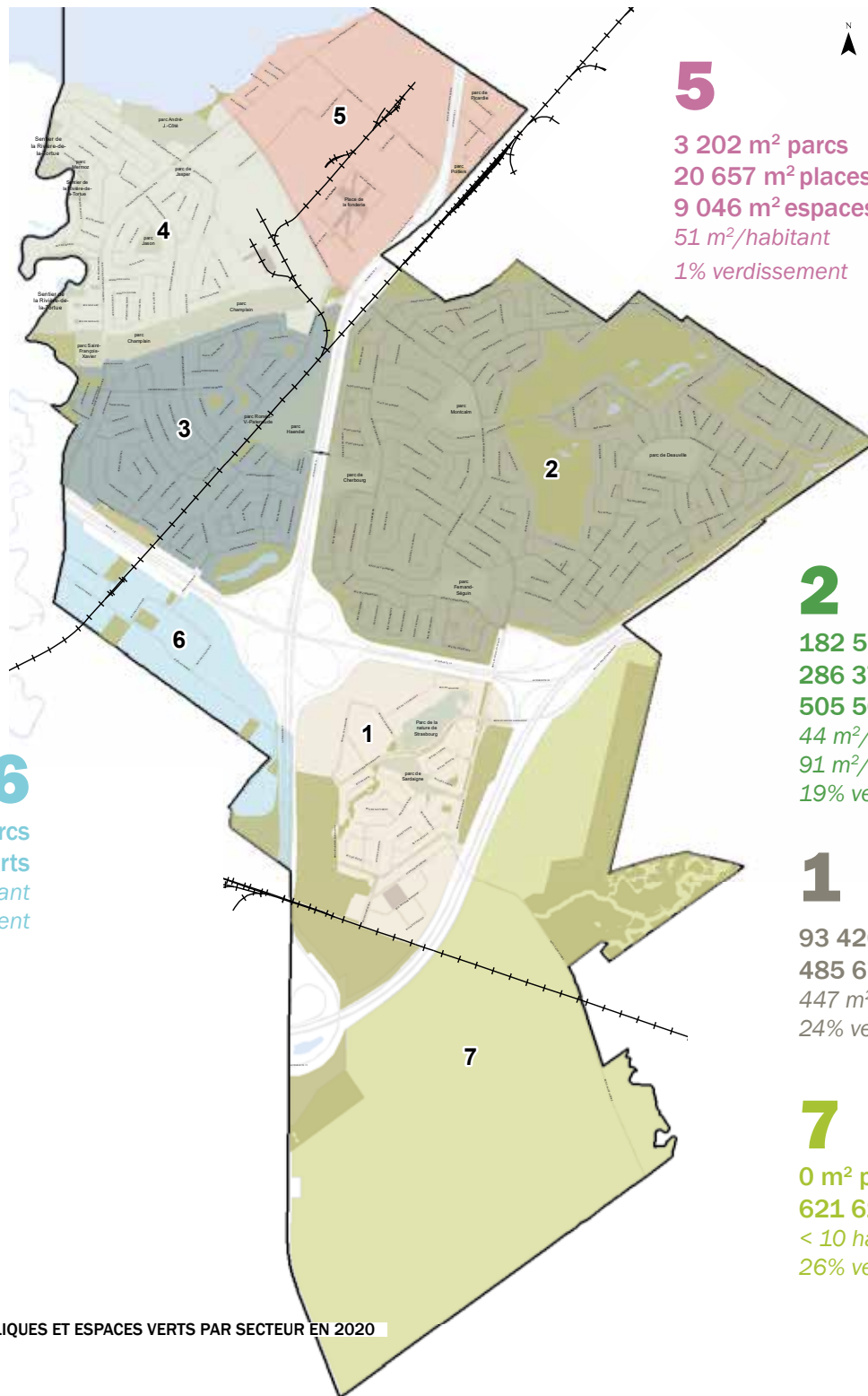
**superficie Candiac**  
17 089 266 m<sup>2</sup>

**superficie espaces verts**  
1 671 768 m<sup>2</sup>

**superficie secteur agricole**  
3 571 041 m<sup>2</sup>

**ratio par habitant**  
parcs/places/espaces verts  
116 m<sup>2</sup>\*

\* Selon la norme sur la récréation et les parcs, la norme du National Recreation and Park Association et la norme ontarienne des parcs, un objectif normatif moyen de 25 m<sup>2</sup> de parc/habitant devrait être visé.



**4**

344 747 m<sup>2</sup> parcs  
33 829 m<sup>2</sup> espaces verts  
75 m<sup>2</sup>/habitant  
16% verdissement

**3**

118 066 m<sup>2</sup> parcs  
136 034 m<sup>2</sup> espaces verts  
75 m<sup>2</sup>/habitant  
10% verdissement

**6**

0 m<sup>2</sup> parcs  
99 190 m<sup>2</sup> espaces verts  
sans habitant  
4% verdissement

**5**

3 202 m<sup>2</sup> parcs  
20 657 m<sup>2</sup> places publiques  
9 046 m<sup>2</sup> espaces verts  
51 m<sup>2</sup>/habitant  
1% verdissement

**2**

182 517 m<sup>2</sup> parcs  
286 376 m<sup>2</sup> espaces verts  
505 569 m<sup>2</sup> golf  
44 m<sup>2</sup>/habitant (excluant golf)  
91 m<sup>2</sup>/habitant (avec golf)  
19% verdissement (excluant golf)

**1**

93 420 m<sup>2</sup> parcs  
485 673 m<sup>2</sup> espaces verts  
447 m<sup>2</sup>/habitant  
24% verdissement

**7**

0 m<sup>2</sup> parcs  
621 619 m<sup>2</sup> espaces verts  
< 10 habitants  
26% verdissement

### **Desserte actuelle**

Un réseau municipal de parcs est planifié suivant un modèle théorique de desserte. Le parc municipal, le parc de quartier et le parc de voisinage constituent la structure de base pour offrir les services récréatifs à tous les groupes d'âge et selon une répartition géographique qui assure l'accessibilité à tous. Il faut souligner l'importance de la proximité du parc de voisinage avec son rayon de desserte d'environ 400 m, qui représente, pour un usager, une distance de marche raisonnable. La carte des dessertes illustre très bien la bonne distribution des différents parcs existants sur le territoire.

# **2021**

**Avec ses 762 610 m<sup>2</sup> de parcs et un ratio/habitant de 116 m<sup>2</sup>, l'offre de Candiac est 4,6 x plus élevée que la norme.**

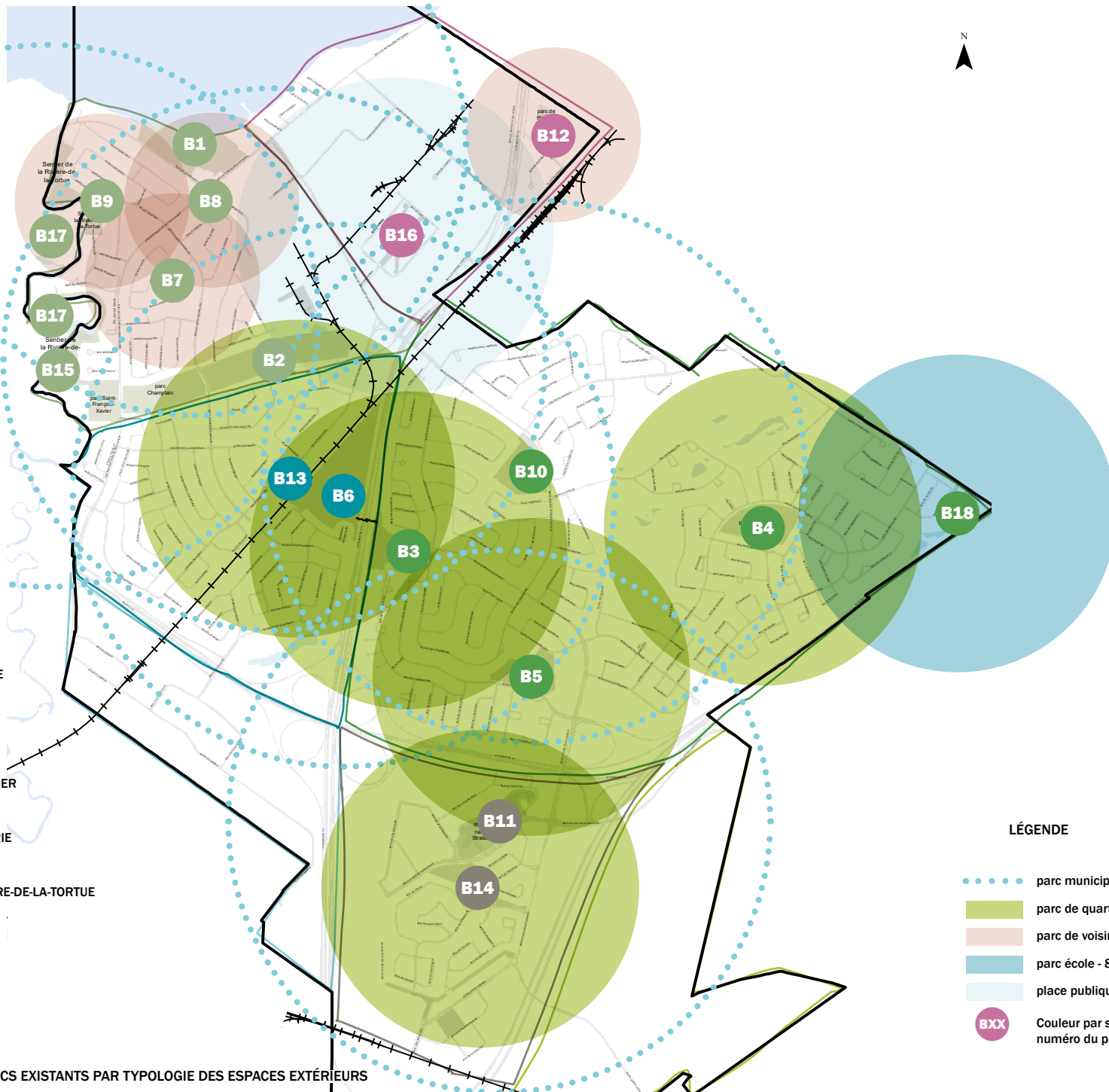
Tous les secteurs à affectation résidentielle sont desservis par un parc.

**On trouve un parc de grande envergure dans tous les secteurs.**

Les parcs de voisinage sont peu présents au centre et au sud de la Ville.



- B1** ANDRÉ-J.-CÔTÉ
- B2** CHAMPLAIN
- B3** DE CHERBOURG
- B4** DE DEAUVILLE
- B5** FERNAND-SEGUIN
- B6** HAENDEL
- B7** JASON
- B8** DE JASPER
- B9** MERMOZ
- B10** MONTCALM
- B11** DE STRASBOURG
- B12** DE PICARDIE
- B13** ROMÉO-V.-PATENAUDE
- B14** DE SARDAIGNE
- B15** SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
- B16** PLACE DE LA FONDERIE
- B17** SENTIER DE LA RIVIÈRE-DE-LA-TORTUE
- B18** ÉCOLE PLEIN-SOLEIL



**LÉGENDE**

- ..... parc municipal - 1200 m
- parc de quartier - 800 m
- parc de voisinage - 400 m
- parc école - 800 m
- place publique - 800 m
- BXX Couleur par secteur et numéro du parc

# Inventaire des activités aquatiques

Que ce soit par la présence de piscines ou de jeux d'eau, des activités aquatiques sont présentes dans les parcs suivants (présentées par secteurs) :







# Inventaire des activités récréatives et sportives

La Ville de Candiac offre une vaste gamme d'activités récréatives et sportives à ses résidents.



ANDRÉ-J.-CÔTÉ



JASON



SENTIER DE LA RIVIÈRE-DE-LA-TORTUE



CHAMPLAIN



ROMÉO-V.-PATENAUDE



HAENDEL



DE STRASBOURG



DE SARDAIGNE



PLACE DE LA FONDERIE



CENTRE FRANK-VOCINO



DE CHERBOURG



MONTCALM



DE DEAUVILLE



FERNAND-SEGUIN



LÉGENDE

- baseball/ balle molle
- basketball
- football
- pickleball
- pétanque et jeux adultes
- skateboard/ snowskate
- mur d'escalade
- soccer
- volleyball de plage
- tennis
- module d'exercices
- sentier pédestre
- piste cyclable
- pumtrack

# Inventaire des activités récréatives hivernales

Question de bien profiter de la saison froide, la Ville de Candiac offre à ces résidents la possibilité de pratiquer diverses activités récréatives hivernales. On trouve sur le territoire quatre (4) patinoires extérieures avec bande, dont une patinoire réfrigérée couverte et deux (2) sentiers glacés.





ANDRÉ-J.-CÔTÉ



JASON



ROMÉO-V.-PATENAUDE



HAENDEL



DE CHERBOURG



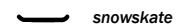
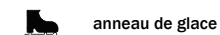
MONTCALM



DE DEUVILLE



LÉGENDE



# Inventaire des activités de jeux pour enfants et de détente

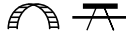
Faisant de la famille une priorité, la Ville de Candiac voit à offrir des installations pour enfants de qualité et en quantité suffisante sur son territoire. Des aires de détente sont également prévues dans la majorité des parcs. Celles-ci sont rencontrées dans les parcs suivants (présentées par secteur). À noter que les bancs étant présents dans tous les parcs, ceux-ci ne sont pas présentés ici.



**ANDRÉ-J.-CÔTÉ**



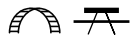
**DE JASPER**



**MERMOZ**



**JASON**



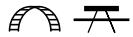
**SENTIER DE LA RIVIÈRE-DE-LA-TORTUE**



**CHAMPLAIN**



**ROMÉO-V.-PATENAUDE**



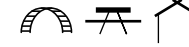
**HAENDEL**



**DE SARDAIGNE**



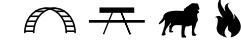
**PLACE DE LA FONDERIE**



**DE PICARDIE**



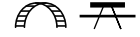
**DE CHERBOURG**



**MONTCALM**



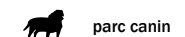
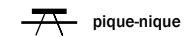
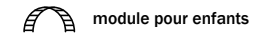
**DE DEAUVILLE**



**FERNAND-SEGUIN**



**LÉGENDE**





# Inventaire des espaces verts et des aires de conservation

La preuve n'est plus à faire, il est maintenant connu que les espaces verts influent grandement sur la qualité d'un milieu urbain. Outre leurs avantages du point de vue environnemental, ils ont également un effet positif sur la santé mentale et physique des citoyens.



Superficie de 92 hectares mise en conservation depuis 2014. Soit l'équivalent de 131 terrains de football.

SENTIER DE LA RIVIÈRE-DE-LA-TORTUE



BIBLIOTHÈQUE



DE STRASBOURG



PLACE DE LA FONDERIE



DE DEAUVILLE



FERNAND-SEGUIN



LÉGENDE

parc existant et projeté

espace vert (naturel ou non)

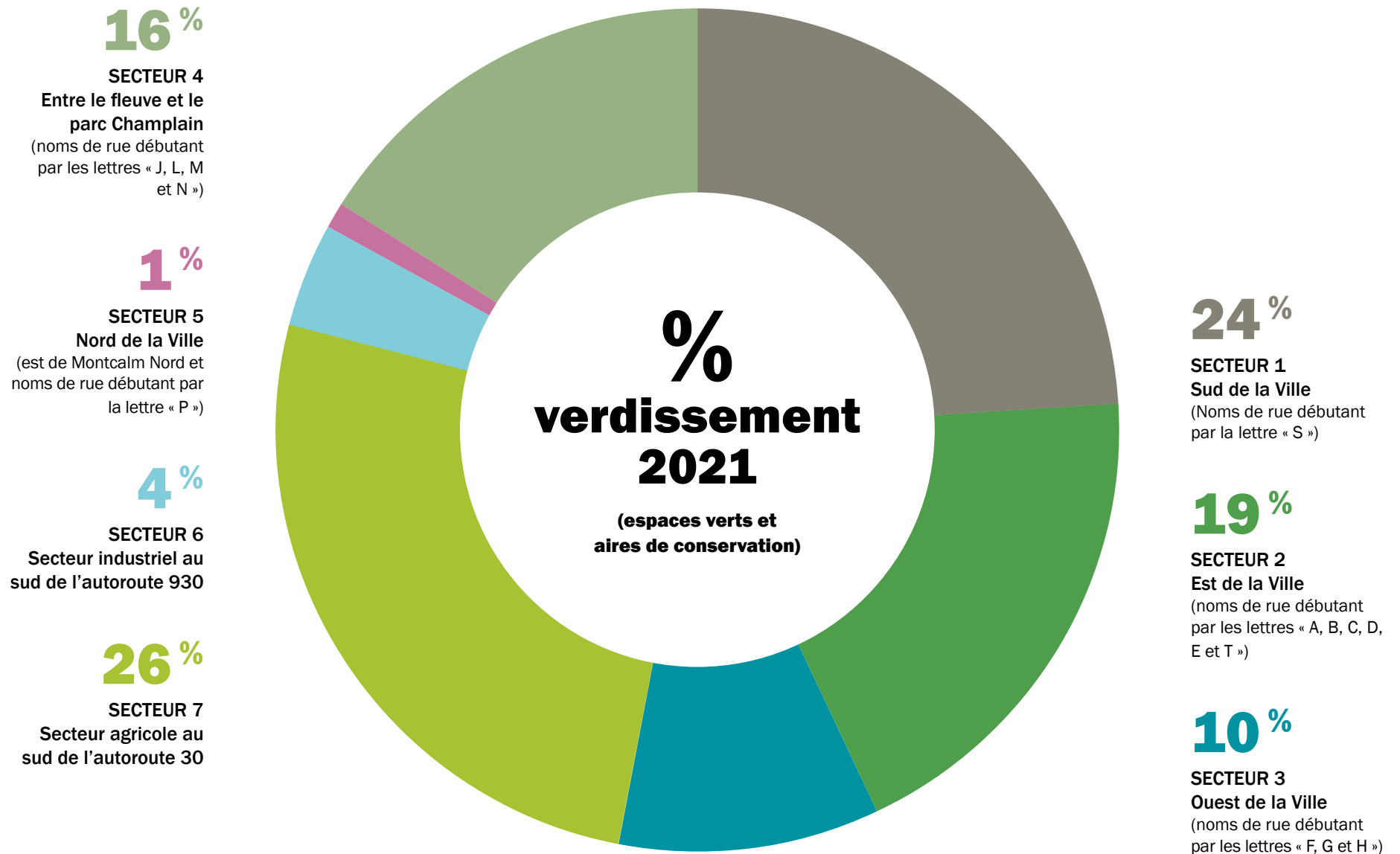
aire de conservation

décret fédéral rainette

récréatif privé

initiative pour la biodiversité

jardins collectifs



**En 2021, le ratio d'espaces verts et d'aires de conservation par habitant est de 79 m<sup>2</sup>.**





# CANDIAC

Vous êtes sur le parcours :  
■ Grand tour



- AFRANCISSEMENTS DE NATURELS**
- AFRANCISSEMENT DE NATURELS
  - AFRANCISSEMENT DE NATURELS
  - AFRANCISSEMENT DE NATURELS
  - AFRANCISSEMENT DE NATURELS
  - AFRANCISSEMENT DE NATURELS
  - AFRANCISSEMENT DE NATURELS
  - AFRANCISSEMENT DE NATURELS
  - AFRANCISSEMENT DE NATURELS

## LÉGENDE

- PROFANE**
- AFRANCISSEMENT DE NATURELS
  - AFRANCISSEMENT DE NATURELS
  - AFRANCISSEMENT DE NATURELS
  - AFRANCISSEMENT DE NATURELS
  - AFRANCISSEMENT DE NATURELS
  - AFRANCISSEMENT DE NATURELS
  - AFRANCISSEMENT DE NATURELS
  - AFRANCISSEMENT DE NATURELS

## AFRANCISSEMENTS

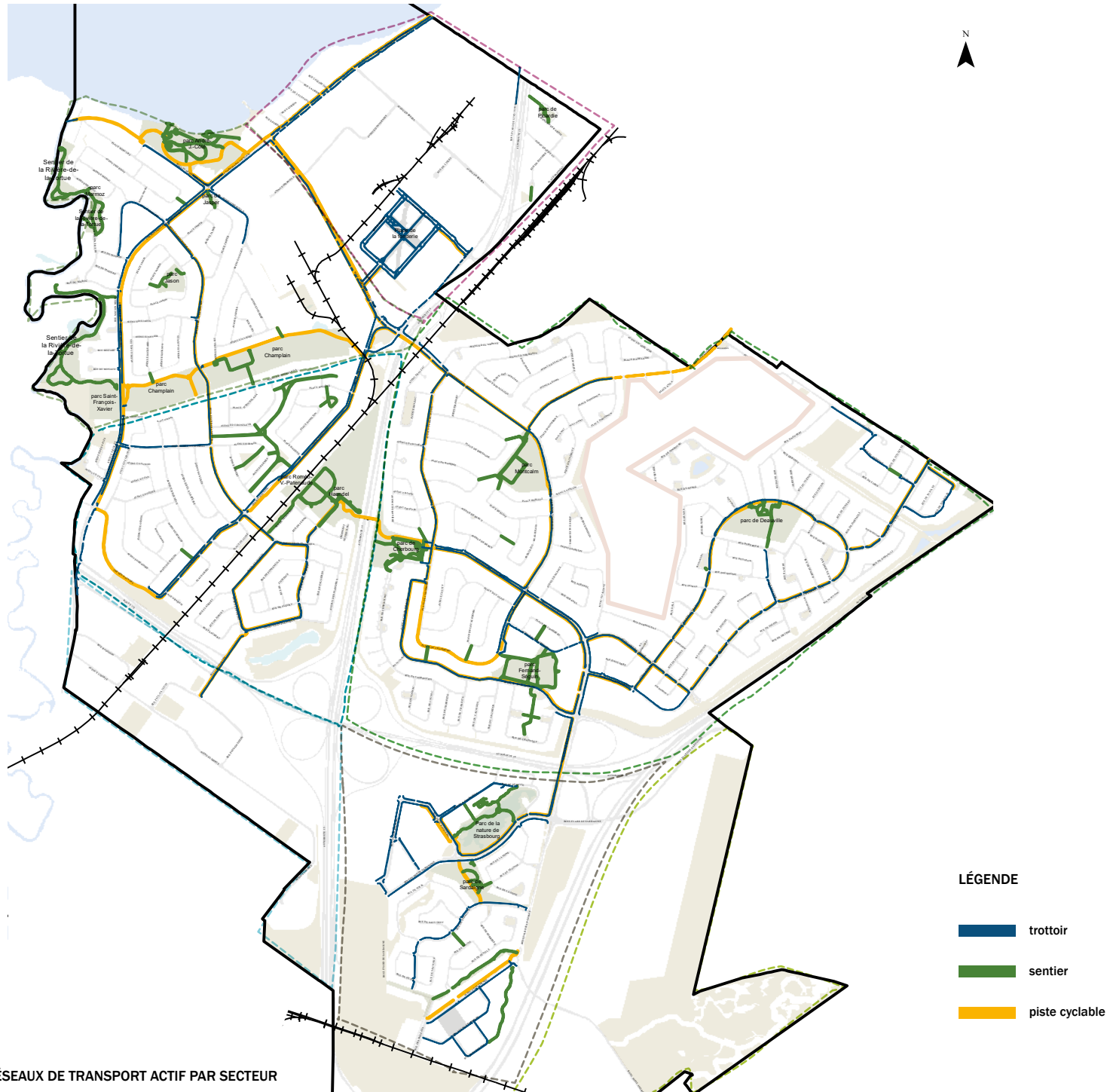
- AFRANCISSEMENT DE NATURELS
- AFRANCISSEMENT DE NATURELS
- AFRANCISSEMENT DE NATURELS
- AFRANCISSEMENT DE NATURELS
- AFRANCISSEMENT DE NATURELS
- AFRANCISSEMENT DE NATURELS
- AFRANCISSEMENT DE NATURELS
- AFRANCISSEMENT DE NATURELS



# Inventaire des réseaux de transport actif en lien avec les parcs

Le réseau de transport actif étant traité plus en détail dans le *Plan de mobilité active et durable intégré (PMADi)* rédigé en 2021, la présente sous-section vise à mettre en relief les relations entre les parcs et espaces verts de la Ville et les réseaux de transport actif. Ainsi, voyons comment chacun des secteurs est desservi par les réseaux piétonniers et cyclables :





# Inventaire des arts et de la culture

Désireuse de s'affirmer comme une ville durable, considérant les dimensions culturelle, économique, environnementale et sociale comme étant indissociables, la Ville de Candiac s'est dotée en 2020 d'une toute première *Politique culturelle*. Celle dernière témoigne de la place que la Ville accorde à la culture sur son territoire existant et son territoire en développement.

Comprenant plusieurs axes d'interventions visant à intégrer la culture dans toutes ses dimensions et ses potentialités, certains sont plus spécifiques aux espaces publics de la Ville, notamment les parcs et espaces verts.

**« La Ville de Candiac  
enracine la culture au cœur  
de ses milieux de vie. »**

- extrait de la *Politique culturelle de Candiac*





## ANDRÉ-J. CÔTÉ



## BIBLIOTHÈQUE



## ROMÉO-V. PATENAUDE



## HAENDEL



## MONTCALM



## DE DEAUVILLE



### LÉGENDE



œuvre d'art



espace culturel



patrimoine



# Inventaire des services et technologies

Soucieuse d'assurer un maximum de services à ces citoyens, la Ville de Candiac voit dorénavant à intégrer le Wi-Fi dans ses parcs, de même qu'un accès aux toilettes. L'accessibilité universelle est également une composante importante à prévoir. À noter que les parcs considérés universellement accessibles dans le présent document sont ceux qui permettent un accès aux sentiers piétonniers,

sans que l'utilisateur ait à revenir sur ses pas. Plus précisément, l'usager doit pouvoir effectuer une boucle et/ou aller du point A au point B, donc effectuer un parcours. Il est donc possible que certains parcs soient en réalité accessibles aux personnes à mobilité réduite, mais leur permettent un accès limité ou un trajet court.



**ANDRÉ-J.-CÔTÉ**



**DE JASPER**



**MERMOZ**



**JASON**



**SENTIER DE LA RIVIÈRE-DE-LA-TORTUE**



**SAINT-FRANÇOIS-XAVIER**



**CHAMPLAIN**



**ROMÉO-V.-PATENAUDE**



**HAENDEL**



**DE SARDAIGNE**



**PLACE DE LA FONDERIE**



**DE PICARDIE**



**DE CHERBOURG**



**MONTCALM**



**DE DEAUVILLE**



**FERNAND-SEGUIN**



**DE STRASBOURG**



**LÉGENDE**



Wi-Fi



toilettes



accès universel

# Plan d'intervention et critères de priorisation

En s'appuyant sur l'analyse du territoire et celle de l'offre sportive et récréative existante, des recommandations de projets échelonnés sur une période de dix ans ont été regroupées dans un plan d'intervention détaillé (dans la version intégrale du *Plan directeur des parcs et espaces verts*).

Sans s'y limiter, le plan priorise les interventions suivantes :

		court terme	moyen terme	long terme
Critères de priorisation des interventions	01_Collectes de données et analyses nécessaires à la prise de décision.	+		
	02_Sécurisation et normalisation des équipements de jeux.	+		
	03_Réfection des parcs présentant des enjeux de sécurité.	+		
	04_Réfection des parcs désuets desservant une partie importante de la population.	+		
	05_Aménagement de nouveaux parcs dans des secteurs en développement.	+		
	06_Bonification d'habitats fauniques et floristiques existants.	+		
	07_Plan de verdissement et verdissement de petites superficies.	+		
	08_Amélioration des installations et des aménagements dans les parcs existants (sans enjeu de sécurité).		+	
	09_Aménagement de nouveaux parcs dans des secteurs en développement.		+	
	10_Verdissement de moyenne superficie.		+	
	11_Réfection et stabilisation de berges.		+	
	12_Aménagement d'habitats fauniques.		+	
	13_Aménagement de nouveaux parcs dans des secteurs en développement.			+
	14_Verdissement de grande superficie.			+
	15_Acquisition de nouveaux terrains dans un but de conservation.			+

**Court : 1 à 3 ans    Moyen : 4 à 7 ans    Long : 8 à 10 ans**

# Résumé des recommandations générales

		court terme	moyen terme	long terme
Activités aquatiques	01_Rénover ou reconstruire la piscine du parc Roméo-V.-Patenaude en incluant les bâtiments complémentaires.		+	
	02_Maintenir les équipements de jeux d'eau en place tout en assurant un suivi rigoureux de leur état.	+	+	+
	03_Voir à l'intégration de nouveaux jeux d'eau dans les nouveaux développements, particulièrement les secteurs 1 et 5.	+	+	+
	04_Poursuivre les analyses pour la construction d'un futur centre aquatique.	+		
Activités récréatives et sportives	01_Voir à augmenter l'offre récréative et sportive pour le secteur 1.		+	+
	02_Analyser la possibilité d'augmenter l'offre récréative et sportive pour les secteurs 4 et 5.		+	+
	03_Lors de la planification d'un nouveau parc, analyser la possibilité de faire une place aux sports en émergence. Le tout, en fonction du contexte ou de l'évolution de la démographie et diversifier les usages.	+	+	+
	04.1_Augmenter le nombre de terrains de soccer naturels, et ce, surtout pour les nouveaux secteurs en développement.		+	+
	04.2_Augmenter le nombre d'heures disponibles au football sur le terrain synthétique.	+		
	04.3_Aménager un nouveau terrain de soccer et de football synthétique éclairé.			+
	05.1_Maximiser les heures d'utilisation des terrains de baseball existants.	+		
	05.2_Ajouter des cages de frappeur.		+	
	05.3_Aménager des terrains de baseball modulaires, permettant d'accueillir plusieurs catégories.			+
	06.1_Maintenir et entretenir l'offre de terrains présentement disponibles pour la pratique du tennis et du <i>pickleball</i> .	+		
	06.2_Aménager de nouveaux terrains exclusifs à la pratique du <i>pickleball</i> ou du tennis en fonction des nouveaux développements et de la croissance démographique de la Ville.		+	
	07_Voir à l'aménagement de nouveaux terrains de pétanque et de <i>shuffleboard</i> lors de la réfection de parcs existants ou de l'aménagement de nouveaux parcs.	+	+	+
	08.1_Maintenir la qualité de l'offre en terrain de basketball extérieur.	+		
08.2_Prévoir de nouveaux terrains de basketball dans des secteurs moins bien desservis ou à proximité de nouveaux développements soit dans les secteurs 1, 4 et 5.		+	+	
09_Effectuer une évaluation de l'achalandage des équipements de <i>pumptrack</i> , planche à roulettes et volleyball.		+		



		court terme	moyen terme	long terme
Activités récréatives hivernales	01_Suivre la fréquentation et les coûts d'opération de l'ensemble des patinoires de la Ville dans les prochaines années afin de valider l'évolution de la demande.	+		
	02_Implanter de nouvelles aires de patinage libre sur le territoire, particulièrement dans les secteurs 1, 3 et 5.		+	+
	03_Installer une patinoire avec bande dans le secteur 1.		+	+
	04_Implanter une piste de ski de fond au parc linéaire du projet TOD, à l'ancien golf ou au parc Champlain.		+	+
Activités de jeux pour enfants et de détente	01_Voir à l'installation de tables de pique-nique et de bancs dans tous les parcs existants et ainsi que dans les parcs à venir.	+	+	+
	02_Dans l'ordre, remplacer des modules de jeux des parcs de Picardie, Fernand-Seguin, Roméo-V.-Patenaude et Champlain.	+	+	
	03_Pour les secteurs en développement (1, 3 et 5), voir à l'installation de nouvelles aires de jeux pour enfants de 18 mois à 12 ans, ainsi que pour la clientèle des 13-18 ans.	+	+	+
	04_Explorer les possibilités d'aménagement de parcs de voisinage dans les secteurs 2 et 3.	+	+	
	05_Explorer les possibilités d'aménagement d'un second parc canin sur le territoire.	+	+	
	06_Voir à ce que tout aménagement de parc comprenant des modules de jeux et des aires de détente prévoit du mobilier ainsi que des jeux universellement accessibles.	+	+	+
	07_Aménager des espaces propices à la détente et aux activités libres pour les adolescents.	+	+	+
Espaces verts et aires de conservation	01_Livrer un plan de verdissement ciblant les étapes et les objectifs détaillés en 05.6.	+		
	02_Pour les espaces naturels conservés sur le territoire et ceux que l'on voudrait éventuellement conserver ou protéger, procéder à des inventaires fauniques et floristiques.	+	+	+
	03_Voir à l'aménagement d'habitats en faveur de la rainette faux-grillon.		+	
	04_Voir à la protection légale des milieux naturels actuellement en conservation.		+	+
	05_Aménager un corridor de biodiversité sur toute la longueur du parc Champlain.		+	
	06_Informer les citoyens sur les actions innovantes que compte prendre la municipalité en lien avec la résilience aux changements climatiques et promouvoir leurs bienfaits pour l'environnement ainsi que pour la communauté.	+		
	07_Continuer à soutenir les initiatives en faveur du papillon monarque et autres pollinisateurs sur le territoire.	+	+	+
Réseaux de transport actif en lien avec les parcs	01_Créer des liaisons pédestres et cyclables dans le futur développement TOD de la gare et reliées au réseau existant, tant à même le secteur que de l'autre côté de l'autoroute et du chemin de fer.		+	+
	02_Créer des liaisons avec le réseau de transport actif pour les parcs Jason, Mermoz et une partie du Sentier de la Rivière-de-la-Tortue.		+	+
	03_Rendre les déplacements en transport actif vers le « triangle Picardie » (secteur 5) plus sécuritaires et voir à le relier au réseau existant.		+	
	04_Assurer une place grandissante aux activités libres de marche, de course et de bicyclette et lier ces réseaux entre eux.	+	+	+

		court terme	moyen terme	long terme
Les arts et la culture	01_Intégrer les orientations de la <i>Politique culturelle de la Ville de Candiac</i> dans tout réaménagement ou aménagement de parc.	+		
	02_Faire du parc André-J.-Côté, le haut lieu de la culture candiacoise.			+
Services et technologies	01_Installer des chalets de services dans tout projet d'aménagement ou de réaménagement de parcs de quartier ou municipal et envisager un édicule de toilettes lors d'aménagement ou de réaménagement de parc de voisinage.			+
	02_Voir à l'installation systématique du Wi-Fi dans tout nouveau parc ou toute nouvelle place publique sur le territoire.	+	+	+
	03.1_Faire un inventaire exhaustif de l'accessibilité universelle dans les parcs et places publiques.	+		
	03.2_Planifier tout nouveau parc selon les principes de l'accessibilité universelle, tant au niveau des sentiers que des aires de jeux.	+	+	+
	04_Évaluer, en amont de la planification d'un projet d'aménagement de parc, de la pertinence d'utiliser un réseau de transport de données d'objets connectés.	+	+	+
05_Lors d'un projet d'aménagement de nouveau parc, prévoir des appareils d'éclairage au DEL avec réceptacle pour nœud intelligent. Si le secteur est équipé d'une passerelle pour connexion au réseau d'éclairage artériel de la Ville de Candiac, voir à faire installer le nœud intelligent dans le cadre du projet, ainsi qu'une photocellule.	+	+	+	

# Résumé des recommandations pour les parcs existants

		coûts	court terme	moyen terme	long terme
André-J.-Côté	01_Sécuriser certains points de chute entre le parc et le bord de l'eau.	\$	+		
	02_Remplacemnt d'une conduite.	\$\$		+	
	03_Stabilisation des rives.	\$\$		+	
	04_Réfection complète du parc, incluant la promenade au bord de l'eau.	\$\$\$		+	
Champlain	01_Réaménagement visant à lui donner une personnalité distinctive, dont un sentier de la biodiversité.	\$\$\$		+	
de Cherbourg	01_Création d'un corridor de biodiversité entre la piste cyclable et le sentier piétonnier et mise en place d'une enseigne d'information.	\$	+		
	02_Remplacemnt des modules de jeux.	\$			+
de Deauville	01_Remplacemnt de la fontaine à boire en béton agrégat.	\$	+		
	02_Réparation d'un jeu pivotant brisé.	\$	+		
	03_Remplacemnt des modules de jeux.	\$\$			+
	04_Ajout d'éclairage dans l'oasis du monarque.	\$	+		
	05_Procéder à l'inventaire du boisé existant et effectuer les travaux de renaturalisation nécessaires.	\$\$		+	
Fernand-Seguin	01_Réaménagement de l'aire de jeux pour enfants afin d'actualiser les modules de jeux et lui donner une ambiance distinctive.	\$\$	+		
	02_Aménagement paysager au pourtour de la <i>pumptrack</i> .	\$\$	+		
	03_Installation d'un chalet de parc et aménagements connexes.	\$\$		+	
	04_Interventions ponctuelles dans l'ensemble du parc afin d'en améliorer l'ambiance et de favoriser la détente (création d'aires de détente).	\$		+	
	05_Potentiel de reboisement à proximité de l'aire de jeux pour enfants.	\$		+	
	06_Aménagement d'une aire d'activités libres et de détente pour les adolescents.	\$\$			+

		coûts	court terme	moyen terme	long terme
Haendel	01_Remplacement de la fontaine à boire en béton agrégat.	\$	+		
	02_Remplacement des corbeilles en plastique vert.	\$	+		
	03_Création d'une aire d'attente à proximité de la patinoire (pour 50 à 80 personnes), ainsi que d'un sentier pour les patineurs avec plantation.	\$\$	+		
	04_Création d'une aire de biodiversité (tonte sélective en vue d'un pré fleuri urbain) et mise en place d'enseignes d'information.	\$		+	
Jason	01_Remplacement des érables matures dans l'aire de jeu 18 mois-5 ans en dépérissement.	\$		+	
	02_Création d'une aire de biodiversité (tonte sélective en vue d'un pré fleuri urbain) et mise en place d'une enseigne d'information.	\$		+	
de Jasper	01_Élagage des arbres matures.	\$	+		
	02_Remplacement de l'aire de jeux d'eau.	\$\$		+	
Mermoz	01_Remplacement du dôme grimpeur dans l'aire de jeu 5-12 ans.	\$		+	
Montcalm	01_Remplacement de la fontaine à boire en béton agrégat.	\$	+		
	02_Amélioration du drainage au terrain de baseball et ajout d'un panneau indicateur.	\$\$	+		
	03_Remplacement des bandes de la patinoire.	\$	+		
	04_Remplacement de l'éclairage au terrain de soccer.	\$\$	+		
	05_Ajout d'une ambiance distinctive par diverses interventions (voir fiche détaillée).	\$\$		+	
	06_Intégration d'une œuvre d'art sur le mur de pratique de tennis faisant face à la rue.	\$		+	
	07_Création d'une aire de biodiversité (tonte sélective en vue d'un pré fleuri urbain) et mise en place d'une enseigne d'information.	\$		+	
	08_Rénovation ou remplacement du chalet de services.	\$\$			+
	09_Ajout d'une cage de frappeur.	\$\$			+
de Strasbourg	01_Analyse et inventaire du milieu afin de statuer sur sa santé et déterminer les actions à prendre pour les prochaines années.	\$	+		
	02_Plantation d'arbres et contrôle des espèces végétales exotiques envahissantes.	\$	+		
	03_Intégration d'installations artistiques offrant de l'ombrage aux utilisateurs.	\$\$		+	
de Picardie	01_Réaménagement complet avec conservation du nouveau mobilier, si possible, et conservation des nouvelles entrées de parc.	\$\$	+		



		coûts	court terme	moyen terme	long terme
Roméo-V.-Patenaude	01_Remplacement de la fontaine à boire en béton agrégat.	\$	+		
	02_Réfection de la piscine, de ses bâtiments, de l'aire de jeux d'eau, de jeux pour enfants, et ajout d'une ambiance distinctive dans le parc (voir fiche détaillée).	\$\$\$		+	
	03_En même temps que la réfection de l'aire de jeux, réfection du <i>skatepark</i> et remplacement du mobilier (poubelles et tables de pique-nique).	\$\$		+	
de Sardaigne	01_Création d'une aire de biodiversité au niveau du bassin de rétention (tonte sélective en vue d'un pré fleuri urbain) et mise en place d'une enseigne d'information.	\$	+		
	02_Remplacement de composantes pour les modules de jeux 18 mois-5 ans et 5-12 ans pour les rendre conformes aux normes CSA.	\$	+		
	03_Mise en conservation du boisé situé à l'ouest du parc.	\$	+		
Saint-François-Xavier	01_Démolition de l'escalier en bois.	\$	+		
	02_Démantèlement du chalet de parc si celui-ci n'est plus jugé utile. Cependant, bien qu'un peu éloigné de son nouveau stationnement, celui-ci peut constituer un bel atout pour les utilisateurs du Sentier de la Rivière-de-la-Tortue.	\$			+
Place de la Fonderie	01_Ajout d'enseignes de parc.	\$	+		
	02_Ajout de deux arbres solaires.	\$\$		+	
	03_Ajout d'une œuvre d'art.	\$	+		
	04_Ajout d'un chalet de parc (infrastructure déjà en place).	\$\$		+	
Sentier de la Rivière-de-la-Tortue	01_Renaturalisation de zones engazonnées, plantation d'arbres et contrôle des espèces végétales exotiques envahissantes.	\$\$	+	+	

